



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nantes, le

16 juin 2023

La Rectrice de la Région Académique Pays de la Loire et de l'Académie de Nantes
Chancelière des Universités

- **VU** le code général de la fonction publique;
- **VU** le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat;
- **VU** le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières;

ARRETE

Article premier – Les fonctionnaires dont les noms suivent sont promus au grade d'ADJAENES principal 2^{ème} classe au 1^{er} septembre 2023 ou à défaut à compter de la date de promouvabilité de l'agent par tableau d'avancement dans les conditions ci-après :

NOM PRENOM	AFFECTATION
MM LE ROUX MELISSA	RECTORAT DE NANTES (44)
MM FREMONT TIPHAINE	CSS CARQUEFOU (44)
MM MOLEY FREDERIQUE	LPO F. RABELAIS FONTENAY LE COMTE (85)
MM BELHAFFAF ANAIS	LP FUNAY BOUCHER LE MANS (72)

Nombre total d'agents : 4

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Académie de Nantes

Philippe DIAZ